

**Leçon 1 – Se loger dans un espace rural**

## Se loger dans un espace rural

Les **milieux ruraux** sont faiblement peuplés. Un **village** compte toujours moins de 2 000 habitants. Sinon il s'agit d'une **ville**.

Dans le centre des villages, les gens vivent généralement dans des maisons. Selon leur taille, elles peuvent être divisées en plusieurs habitations et accueillir plusieurs familles. À l'extérieur, on trouve des maisons plus isolées. Il s'agit d'**habitations individuelles**. Comme il y a de l'espace, ces habitations ont souvent des jardins. Les villages offrent un meilleur cadre de vie.

Selon la taille du village, des commerces peuvent être présents. On peut trouver une boulangerie ou un boucher, par exemple. Ils sont souvent rassemblés sur la place principale, au centre du village.

On trouve généralement des bâtiments publics, comme la mairie et des services comme la poste.

Mais les villages sont petits et on ne trouve pas toujours ce dont on a besoin. Pour se rendre chez le médecin ou au supermarché, il faut parfois aller dans une ville.

Presque toutes les **communes** de France disposent d'une école. La France compte environ 37 000 écoles. C'est le lieu que tu fréquentes le plus après ton logement !

En **zone rurale**, comme il y a peu d'habitants, il n'y a parfois qu'une seule classe pour tous les élèves du village. Quand il n'y a pas d'école dans le village, ou pour éviter les classes avec plusieurs niveaux, les élèves se déplacent dans un autre village.

Quand il y a peu d'élèves dans un village, les communes peuvent créer un **Regroupement Pédagogique Intercommunal** (RPI). Selon leur niveau, les élèves se déplacent dans la commune voisine. Le **RPI** met en place un réseau de transports entre les communes.

La France est un pays très **rural**. Sur ses 36 000 communes, plus de 30 000 sont des villages.